

Délibération n°116/2024

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 08 JUILLET 2024

Date de convocation : 02/07/2024

Nombre de présents : 47

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de votants : 63

Date d'affichage : 02/07/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Bitry, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du deux juillet deux mil vingt-quatre, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : BEAUJARD Maryse, BECKER Cécile, BUTTNER Patrick, CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CORDE Johann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, GUYARD François, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JAVON Fabienne, KOTOVTCHIKHINE Michel, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, PERRIER Benoit, POUILLOT Denis, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANHOUCKE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique, XAINTE Arnaud.

Délégués titulaires excusés : BOISARD Jean-François (pouvoir à M. Chevalier), BROUSSEAU Chantal (pouvoir à Mme Chantemille), CARRÉ Michel (pouvoir à M. D'Astorg), DEMERSEMAN Gilles (pouvoir à M. Kotovtchikhine), DUFOUR Vincent (pouvoir à Mme Hermier), HABAY BARBAULT Céline (suppléant M. Guyard), HOUBLIN Gilles (pouvoir à Mme Thieulent), JACQUET Luc (pouvoir à Mme Renaud), JASKOT Richard, JOURDAN Brice (pouvoir à M. Perrier), LEGER Jean-Marc (pouvoir à M. Macchia), LHOUE Mireille, LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Desnoyers), MICHEL Nathalie (pouvoir à M. Salamolard), MILLOT Claude (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), MORISSET Dominique (pouvoir à M. Giroux), PICARD Christine (pouvoir à Mme Cordier), PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Jard).

Délégués absents : ABRY Gilles, CHOUBARD Nadia, CONTE Claude, COUET Micheline, DA SILVA MOREIRA Paulo, FERRON Claude, GUILLAUME Philippe, JACQUOT Brigitte, LEPRÉ Sandrine, PAURON Éric, PRIGNOT Roger, SANCHIS Jean-Pierre, VANDAELE Jean-Luc, VASSENT Frédéric.

Secrétaire de Séance : M. Jean-Claude FOURNIER

OBJET : Convention de partenariat entre la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne – observatoire du tourisme : données Orange Flux Vision Tourisme

Mme Nathalie Jard ne prend pas part au vote.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la convention de partenariat établie entre la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne pour l'année

Délibération n°116/2024

2024 en vue de disposer des données de fréquentation touristique issues de l'outil Orange Flux Vision Tourisme ;

- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge du Tourisme,
- Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (62 voix pour) :

- **Approuve la convention de partenariat établie entre la Communauté de communes Puisaye-Forterre et l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne pour l'année 2024 en vue de disposer des données brutes de fréquentation touristique issues de l'outil Orange Flux Vision Tourisme.**
- **Approuve la participation financière de la Communautés de communes de Puisaye-Forterre d'un montant de 2 000 € TTC.**
- **Dit que les crédits sont inscrits au budget principal 2024,**
- **Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

